

Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente créent un accord légal et s'appliquent à toutes les commandes et à toutes les ventes de prestations et produits conclues entre le client et le photographe EJ Photography.

La photographe se réserve le droit de modifier, à tout moment les présentes conditions générales. Chaque commande est régie par les conditions générales applicables à la date de la commande.

Article 1 : objet

EJ Photography propose des prestations photographiques privées et publiques telles que présentées sur son site Internet : www.ejphotography.fr. Le fait de réserver une séance équivaut à la passation d'une commande par le client et entraîne l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, sauf conditions particulières consenties par le photographe au client.

Tout autre document que les présentes CGV et notamment catalogue, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

Les présentes conditions générales de vente forment un document contractuel indivisible avec le contrat de la prestation signé par le client.

Article 2 : commande

La réservation d'une prestation photographique se fait exclusivement par email.

Toute commande/prestation de service est acceptée lors de la réception de l'acompte et doit être validée par un contrat signé par le client reprenant les informations pratiques (date, lieu, prestation, durée...). Ce dernier pourra être signé en présentiel ou en ligne et retourné au photographe par envoi d'e-mail.

A défaut de paiement de l'acompte et réception du contrat dans les 7 jours suivants l'envoi du contrat par la photographe, le photographe ne s'engage pas à garder la date.

Article 3 : tarifs et modalités de paiement

Les prix sont affichés toutes taxes comprises et dépendent des tarifs applicables à la date de la commande. S'ils sont amenés à varier par la suite, toute prestation préalablement fixée gardera le tarif appliqué lors de la prise de commande.

Des frais de déplacements ou logement pourront être appliqués. Ils seront alors repris dans le devis.

Les devis établis par le photographe sont valables 30 jours.

Un acompte de 50% sera demandé pour valider la prestation. Il pourra être réglé par paiement en ligne.

Le solde sera payé par le client par carte bancaire le jour de la prestation.

Le non-paiement du solde entraîne l'annulation de la livraison des photos, sans remboursement de l'acompte reçu. La livraison finale des photos ne se fera que lorsque la commande sera totalement payée.

Article 4 : Acompte, rétractation, modification et annulation

Conformément aux dispositions de l'article 1590 du Code civil, l'acompte versé lors de la réservation d'une prestation photographique constitue un engagement ferme de la part du client. Sauf cas de force majeure dûment justifié, cet acompte n'est pas remboursable en cas d'annulation du fait du client, notamment si celui-ci ne souhaite plus réaliser la séance à la date convenue contractuellement. L'acompte reste acquis au photographe à titre de dédommagement pour la réservation de la date et la préparation de la prestation.

Toute demande de modification d'une prestation (changement de date, de lieu, ou toute autre modification impactant l'organisation de la séance) ne pourra être prise en compte que si elle est adressée par email au photographe au moins 7 jours avant la date prévue de la prestation. Cette demande sera soumise à l'acceptation du photographe en fonction de ses disponibilités.

Si des frais ont été engagés par le photographe pour la réalisation de la séance (ex. : location de salle, accessoires spécifiques, déplacements...), aucun report ne pourra donner lieu au remboursement de l'acompte, même en cas de premier report, afin de couvrir les dépenses déjà engagées. Ces frais resteront dus par le client en complément du solde de la prestation.

Au-delà du deuxième report demandé par le client, cela équivaudra à une annulation définitive de la commande sans remboursement de l'acompte, sauf cas de force majeure dûment justifié.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le client bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours ouvrables à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toute demande de rétractation effectuée dans ce délai entraînera

le remboursement de l'acompte, sauf si la prestation a déjà été réalisée en totalité ou en partie, auquel cas aucun remboursement ne pourra être exigé.

En cas d'annulation définitive par le client après expiration du délai légal de rétractation, l'acompte restera acquis au photographe et ne pourra faire l'objet d'un remboursement, sauf cas de force majeure.

Article 5 : réalisation de la prestation

Les photographies sont réalisées par EJ Photography ou, en cas d'empêchement majeur, par tout autre photographe désigné en accord avec le client.

Le photographe n'est pas soumis à une obligation de résultat. Il met tous les moyens en œuvre pour fournir des images de qualité, tel que stipulé dans la commande. Le contenu de ces images est laissé à l'appréciation artistique du photographe. En conséquence, les clients reconnaissent que les photographies ne sont pas soumises à un rejet en fonction des goûts du client.

Article 6 : obligations du client

L'heure fixée pour la prestation est impérative et tout retard des clients pourra être imputé du temps préalablement convenu pour la séance. Au delà de 30 minutes de retard, la séance sera annulée et l'acompte ne sera pas remboursé.

Les clients déclarent être majeurs, poser librement pour des photos et le cas échéant autoriser des prises de vues de leurs enfants selon le style photographique qu'ils souhaitent. Il en va de même pour les photographies animalières.

Le photographe ne pourra être gêné durant sa prestation par des photographes amateurs.

Les enfants présents lors des séances photos restent sous l'entière responsabilité des parents. En cas de dégâts matériels causés par le client ou l'enfant ou toute autre personne présente dans le studio ou en extérieur, ceux-ci devront être remboursés dans leur intégralité.

Article 7 : post-traitement

Le photographe ne livre jamais de photographies brutes. Le post-traitement, au même titre que la prise de vue, est propre au photographe et fait partie intégrante de son travail, son style et son univers artistique. Le photographe est le seul à décider du post-traitement qu'il appliquera.

Toute retouche supplémentaire demandée par le client sera acceptée ou non par le photographe qui se réserve le droit de facturer le travail supplémentaire par image selon les tarifs en vigueur.

Seules les photographies traitées par le photographe seront exploitables par les deux parties.

Article 8 : livraison

EJ Photography met tout en œuvre pour satisfaire la livraison des photographies dans les 30 jours calendaires après la réalisation de la prestation.

Un retard de livraison ou d'exécution ne peut être invoqué par le client pour demander la résiliation du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir toute autre revendication.

Les photos sélectionnées et retouchées sont envoyées au client par lien de téléchargement via une galerie privée sur le site Jommo ou pixieset avec la possibilité d'y accéder par mot de passe. La livraison des fichiers numériques se fait sous la forme de fichiers JPEG. Les autres fichiers sont la propriété du photographe et ne seront en aucun cas remis au client. Ces fichiers seront disponibles sur le site Jommo ou pixieset pendant 15 jours calendaires après quoi les fichiers ne seront pas remis sur la galerie.

Article 9 : durée de conservation

À compter de leur livraison au client, les photographies sont conservées et archivées sous leur entière responsabilité. Le client est invité à effectuer des sauvegardes sur des supports variés.

Le photographe se détache de toute responsabilité en cas de perte ou détérioration des fichiers numériques remis au client.

Les fichiers restent cependant disponibles pendant 3 mois et peuvent être renvoyés si nécessaire.

Article 10 : responsabilités

10.1 Conditions atmosphériques défavorables

En cas de conditions atmosphériques dégradées comme par exemple, orages, tempêtes, pluies importantes, etc, le photographe ne pourra être tenu responsable de la non exécution ou de l'exécution partielle des prestations en extérieur initialement prévues à la commande.

Aucun remboursement ne sera effectué, la séance sera reportée à une date ultérieure.

10.2 Force majeure ou maladie

Est considéré comme force majeure un événement extérieur imprévisible et rendant impossible l'exécution de la prestation (accident, décès d'un parent ou d'un membre de la famille, un arrêt maladie délivrée par un médecin compétent, des manifestation sur la voie publique...). Chacune des parties pourra opposer ce droit dès lors où la force majeure est caractérisée.

EJ Photography se réserve le droit d'annuler/reporter une prestation photographique en cas de force majeure ou maladie. Une telle annulation ne pourra ni engager sa responsabilité ni donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. La séance sera reportée à une date ultérieure.

Dans le cadre d'un mariage, le photographe s'engage à faire son possible pour aider les clients à trouver un autre ou une autre prestataire disponible pour réaliser la prestation.

L'intégralité des montants payés sera alors remboursée sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

10.3 Problème technique et accident

En cas de problème technique avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque pendant la prestation empêchant le photographe de remettre le travail demandé, l'intégralité du montant versé sera remboursé, sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

En cas de perte ou de détérioration des photos avant leur livraison (cambriolage, incendie, ...), le client ne pourra prétendre qu'au remboursement de la prestation.

Article 11 : propriété intellectuelle

Les photographies réalisées lors d'une séance avec le client sont protégées selon les règles des articles L 121-1 et la loi du 11 mars 1957 (Code de la Propriété Intellectuelle et Droits d'Auteur).

Même après cession des fichiers numériques, les photographies restent la propriété intellectuelle du photographe et ne sont en conséquence pas libres de droit. L'usage commercial par le Client des images de sa séance n'est pas autorisé, et doit faire l'objet d'un nouvel accord écrit avec le photographe.

Toute utilisation personnelle d'une photographie, quelle qu'elle soit et quels qu'en soient les usages (publication sur internet, exposition, ...) doit mentionner le nom de @EJ Photography.

Le client détient les droits d'impression et de reproduction des photos à des fins privées uniquement sauf accord préalable.

Les photos ne pourront être par le client à des fins de publication sur internet, rognées, retouchées et ou signées sans l'accord du photographe. Toute diffusion ou reproduction d'une photographie, ou encore toute dénaturation ou tout montage d'une photographie sans l'accord de l'auteur, sont contraires aux droits moraux du photographe qui ne peuvent être cédés et sont perpétuels.

Article 12 : droit à l'image

Le photographe se réserve le droit d'utiliser, les photographies qu'il a réalisées à des fins de promotion de son activité (site internet, réseaux sociaux, expositions, ...). Le client doit marquer son accord ou désaccord au moment de la signature du contrat.

En cas de refus, le client ne pourra refuser l'utilisation de photos sur lesquelles il n'est pas reconnaissable. De même, toute photo publiée publiquement (internet, réseaux sociaux, ...) par le client pourra être utilisée par le photographe.

Article 13 : Cartes cadeaux et date de validité

L'achat d'une carte cadeau s'effectue exclusivement sur le site internet du photographe : www.ejphotography.fr.

Les cartes cadeaux sont soumises aux présentes Conditions Générales de Vente, dont l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance et qu'il s'engage à accepter et signer lors de l'achat.

Tout frais supplémentaire lié à l'achat de la carte cadeau, notamment les frais de port, est à la charge exclusive de l'acheteur.

Les cartes cadeaux émises par le photographe ont une durée de validité de 12 mois à compter de leur date d'achat. À l'expiration de ce délai, elles seront considérées comme caduques et ne pourront donner lieu à aucun remboursement, échange ou prolongation, sauf accord écrit et exceptionnel du photographe.

Il appartient au bénéficiaire de la carte cadeau de prendre contact avec le photographe avant l'expiration de la période de validité afin de fixer une date pour la prestation. Toute demande de réservation effectuée après la date d'expiration sera irrecevable et ne pourra donner lieu à aucune indemnisation, compensation ou remboursement.

Article 14 – Comportement du Client et Respect des Conditions Contractuelles

Le client s'engage à adopter une attitude respectueuse et courtoise envers le photographe avant, pendant et après la prestation. Tout comportement inapproprié, irrespectueux ou portant atteinte au bon déroulement de la séance photographique pourra entraîner l'interruption immédiate de la prestation, sans que le client ne puisse prétendre à un remboursement ou à une indemnisation.

Le client est tenu de respecter les conditions convenues lors de la réservation, notamment en ce qui concerne le nombre de participants, le lieu, la durée et les demandes spécifiques. Toute modification substantielle non prévue contractuellement pourra donner lieu à une facturation supplémentaire ou à un refus du photographe d'exécuter la prestation dans ces nouvelles conditions.

En cas de demande excessive, abusive ou répétée du client (retouches non incluses, modifications non prévues, demandes de remboursement infondées, etc.), le photographe se réserve le droit de refuser toute requête allant au-delà des termes initialement acceptés, sauf accord écrit spécifique.

Le photographe se réserve également le droit de refuser ou d'annuler une prestation si le comportement du client nuit à la relation de travail ou si celui-ci adopte une attitude menaçante, injurieuse ou diffamatoire, y compris sur les réseaux sociaux. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera accordé, et des poursuites pourront être engagées en cas de préjudice subi.

Article 15 : données à caractère personnel

Les informations personnelles recueillies lors de la passation d'une commande sont destinées exclusivement à assurer la gestion de la clientèle et notamment le suivi des réservations en vue de la bonne réalisation de la prestation commandée. Le photographe s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers pour quelque raison que ce soit.

Article 16 : loi applicable

Les relations contractuelles entre parties auxquelles s'appliquent les présentes conditions générales sont régies exclusivement par le droit français. Tout litige relatif à la formation, à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales ainsi qu'à toutes conventions auxquelles elles s'appliquent, sera, à défaut d'accord amiable, soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises et plus particulièrement des tribunaux de Poitiers.